



Communiqué de presse

ErgoSanté célèbre une décennie de succès et annonce l'arrivée de Dominique Seau, nouveau directeur général

Anduze, le 29 juin 2023 - Parti de zéro en 2013 à la suite d'une hospitalisation de longue durée liée à des douleurs dorsales, Samuel Corgne opère un véritable tournant dans sa vie en créant à ErgoSanté. Au cours de la dernière décennie, la PME familiale cévenole se donne pour mission de protéger les plus vulnérables et soulager ceux qui souffrent. Elle se spécialise dans l'ergonomie au travail et connaît une croissance exceptionnelle jusqu'à devenir le leader européen sur le marché des exosquelettes passifs et une référence française dans le domaine de l'aménagement de postes de travail. En 2023, l'entreprise célèbre son 10^e anniversaire et officialise la nomination de son nouveau directeur général, Dominique Seau.

Successivement directeur marketing et directeur général de L'Oréal en Russie et au Danemark, Dominique Seau intègre le Groupe Danone en 2001 comme directeur marketing d'OPAVIA-LU en République Tchèque puis de LU France l'année suivante. En 2004, il rejoint Triumph International à la codirection de la filiale française avant de retrouver ses racines gardoises, en 2007, en intégrant la présidence du Groupe Eminence à Aimargues. Une place qu'il occupera 14 années durant. Il met ensuite à profit son expérience en matière de transformations opérationnelles en conseillant des dirigeants d'entreprise avant d'être nommé, en avril 2023, directeur général d'ErgoSanté. « *Mon passé au service des marques patrimoniales françaises et de l'innovation témoigne de mon engagement en faveur de la création de valeurs durables et d'emplois locaux* » précise-t-il. Bien placé pour conduire la mutation et la forte croissance du Groupe, il se voit confier le lancement prochain d'une production "Made in USA" en Caroline du Nord et la levée de plusieurs dizaines de millions d'euros pour financer sa croissance à l'international. « *L'objectif est de maintenir notre stratégie d'innovation disruptive et de repousser nos limites tout en créant de l'emploi* » précise Samuel Corgne, P.-D.G. du Groupe.

Le Groupe français fête ses 10 ans en 2023.

Distributeur de solutions ergonomiques depuis sa création, ErgoSanté amorce une nouvelle étape dans son développement en lançant en 2016 et 2017 sa propre production de sièges et d'exosquelettes. En 2018, la PME cévenole opère un virage stratégique en recentrant ses activités à Anduze et renforçant son ancrage dans les Cévennes. En 2019, l'entreprise engagée dans une démarche d'inclusion obtient le statut d'Entreprise Adaptée (EA) et en 2020 ses produits sont exposés à l'Élysée, consolidant sa réputation sur le marché. En maintenant un rythme soutenu de plusieurs innovations et lancements de produits chaque

année, ErgoSanté intensifie son développement à partir de 2021 et s'étend sur des domaines clés tels que l'intelligence artificielle (LEA) et la croissance verte. L'entreprise investit dans le développement d'une production responsable et met en place une filière dédiée au reconditionnement et au recyclage de mobiliers professionnels, favorisant ainsi une approche circulaire dans ses ateliers. La même année, ErgoSanté attire l'attention de Mutuelles Impact, une initiative de la Mutualité française, qui décide d'investir dans le capital de l'entreprise. Ce partenariat marque le début d'une croissance spectaculaire pour ErgoSanté. Pour répondre aux demandes croissantes, l'entreprise adopte une politique d'embauche active, augmente sa surface de production pour les sièges et les exosquelettes, et se développe à l'international. En 2021 et 2022, elle inaugure de nouveaux locaux économes en énergie pour accompagner l'intensification de ses activités, créant ainsi 60 nouveaux emplois. En 2022, ErgoSanté est reconnue par le magazine économique Challenges comme l'une des 9 plus belles PME de France et reçoit le prix ESG du Trophée des Lionnes en reconnaissance de sa responsabilité sociétale. Plus récemment, le prix RSE lui est décerné par l'organisation professionnelle de L'Ameublement français. Basée à Anduze, la PME emploie aujourd'hui plus de 200 collaborateurs. En 2022, elle capitalise un chiffre d'affaires sous enseigne de 22.7 millions d'euros, contre 14.5 millions sur le précédent exercice. Elle dispose de 30 présences de proximité en France et 20 présences à l'international. En tant que leader européen dans la conception et la fabrication d'exosquelettes passifs sous la marque "Hapo" et d'aménagement de postes de travail sous la marque "Manufacture des Cévennes", ErgoSanté continue de redéfinir les normes de l'industrie en protégeant les plus vulnérables.



www.ergosante.fr

www.ecosiege.fr

www.lea.ergosante.fr